

Chers amis

Comme nous l'avions annoncé lors de notre dernière AG, le conseil d'administration, élu à cette occasion, souhaite redonner un nouveau souffle à l'Association.

Nous souhaitons pouvoir vous informer plus régulièrement sur la vie de nos parcs et l'actualité de notre ville de La Tranche-sur-Mer, et pour cela nous lançons une Newsletter trimestrielle en remplacement du Pins & Rivages annuel, qui sera envoyée par mail à tous les membres à jour de leurs cotisations.

Dans ce premier numéro, vous trouverez :

- Un questionnaire pour recueillir vos avis et suggestions sur la gestion de nos parcs, les modalités de tenue de notre assemblée générale annuelle, les projets envisagés.
- Un CR de la réunion de coordination des Parcs organisée par la Mairie le 4 décembre dernier après 2 ans d'interruption ; les réponses de M. le Maire à nos questions, et son exposé sur les sujets d'actualité à La Tranche retiendront votre attention. Ne manquez pas de nous envoyer vos réactions.
- Un appel à cotisation pour 2022, la cotisation restant inchangée à 15€.
- Un appel à nous envoyer vos photos des parcs car nous envisageons d'organiser une exposition photo sur l'histoire des Parcs La Grière Clemenceau lors de notre prochaine AG, si ... nous avons assez de photos !
- Quelques photos d'hiver de nos parcs.

Parmi nos projets, nous avons l'ambition de redonner plus de vie à la Place des Camélias en participant à l'installation d'une aire de jeux pour jeunes enfants (2 à 7 ans), table de ping-pong en dur, et réfection du boulodrome. Ceci se fera en concertation avec la Mairie, et après avoir recueilli l'avis des riverains de la Place. Néanmoins vous avez l'occasion de vous exprimer sur ce sujet dans le questionnaire joint.

Enfin pour faciliter la communication avec vous, nous avons créé une contact.apgcllem@gmail.com sur laquelle nous recevrons tous vos messages de questions, suggestions, informations, et nous nous engageons à y répondre dans les délais les plus brefs. Ainsi le dialogue entre nous sera permanent et non limité à l'AG annuelle.

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année et tous nos meilleurs vœux pour 2022, dans un contexte sanitaire malheureusement encore bien compliqué...

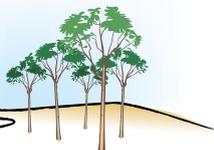
De la part de tous les membres du Conseil d'administration

François Macé

Meilleurs vœux

2022
APGCLEM





... • **Ressortez vos vieilles photos ...**

Nous envisageons d'organiser une exposition photo retraçant les 70 ans de nos parcs, lors de la prochaine Assemblée générale de cet été. Pour cela nous avons besoin de votre concours et de vos photos : soit vous nous les confiez et nous vous les rendrons après l'exposition, soit vous nous adressez une copie. Tout est intéressant : des photos de maison, de plage, d'événements festifs dans nos parcs, de commerces, de la place des camélias avec le bureau de Poste.

Les adresser à Éric Bronner : ebronner85@gmail.com ; 39 avenue des tulipes 85360 La Tranche-sur-Mer.



• **Campagne de traitement des chenilles processionnaires du pin :**

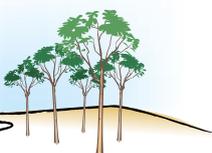
La société Polleniz est intervenue dans nos avenues et allées sur octobre et chez les propriétaires qui se sont inscrits en novembre. À titre d'information, pour 6 à 10 arbres à traiter, la facturation est de 73,50€ après participation de la Mairie de 50€.

• **Photos d'automne : sous le brouillard et coucher de soleil ...**



Association d'Information et de Défense
des Propriétaires des Parcs
La Grière-Clemenceau
85360 Mairie de la Tranche-sur-Mer

Courriers à adresser à :
contact@apgclem.com
apgclem.com



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE COORDINATION DES PARCS LE SAMEDI 04 DÉCEMBRE 2021 À LA MAIRIE

Présents : les présidents des parcs ou leur représentant, Mr le Maire, Mr Gautier, Mr Carles, Mr Dupuis et Mme Stéphanie Boutry.

Chacun des parcs a obtenu réponses à ses questions.

● POUR LES PARCS LA GRIÈRE ET CLEMENCEAU : (REPRÉSENTANT ÉRIC BRONNER)

1. Avenue des tulipes en priorité et autres avenues : marquage au sol représentant le sigle du partage de la voie (piétons/vélos) à côté de la signalétique du 30 km/h ?

→ Réponse du maire : non l'avenue n'est pas assez large.

Notre commentaire : nous reviendrons sur cette demande car la réponse est inadaptée.

2. Réfection du parking Flandres Dunkerque : date de début des travaux ?

→ Réponse du maire : il sera refait cet hiver.

3. Parkings des parcs payants : pour 2022 ?

→ Réponse du maire : la décision n'est pas prise, vu le coût de l'équipement et le nombre de places

4. Doublement de la piste cyclable pour différencier piétons cyclistes entre Flandres Dunkerque et le skate Park : réalisation pour été 2022 ?

→ Réponse du maire : c'est prévu et budgété, cela fera environ 4 m (soit +1.5 m), un parcours de santé sera installé le long, pas d'éclairage possible les lampadaires solaires n'éclairent pas assez et on ne peut installer l'électricité ; de plus même s'il y a une concession c'est du domaine maritime.

5. Pose de ganivelles à l'entrée de la plage 31 (poste surveillance sauveteurs place Roger Briand) : cette entrée est très large et le sable recouvre l'entrée et le parking ; la pose de ganivelles en décalé pour laisser le passage tout en retenant le sable serait souhaitable.

→ Réponse du maire : une partie a été réalisée le 03/12/2021, une étude plus complète sur l'ensemble de la tranche va être réalisée sur les besoins en ganivelle ; il n'est pas possible de fermer plus pour laisser le passage aux engins sur la plage en cas de besoin.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Monsieur le maire a ensuite passer en revue différents sujets d'actualité concernant la Tranche-sur-Mer :

■ **TOURISME :** Saison très satisfaisante avec une clientèle différente d'avant COVID, mais consommatrice. Le super U a fait la meilleure saison depuis sa création et l'arrière-saison est bonne.

■ **SECURITÉ :** La plage, surtout centrale, a servi de boîte de nuit, d'où quelques incivilités et des problèmes avec les riverains. Il y a eu une baisse des renforts de gendarmerie, du fait des besoins en gendarmes les week-ends pour les manifestations anti vaccin.

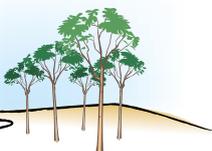
La police municipale a dû travailler plus la nuit.

La réorganisation de la gendarmerie en 2022 va entraîner une diminution importante de la disponibilité des patrouilles. De ce fait, un recrutement de policiers municipaux va être lancé. La police municipale va déménager dans le garage Volkswagen qui servira

également pour les services techniques. De nouvelles caméras vont être installées.

■ DIVERS :

- Les travaux de l'école de la mer ont commencé, deux nouvelles classes vont être créées, livraison septembre 2023.
- Centre de remise en forme : l'architecte commence à travailler sur le projet.
- Rue Maurice Samson : l'entreprise qui a réalisé les travaux a fait une erreur de 15 cm, on ne peut pas tout refaire ; le caniveau central va être supprimé et la piste cyclable va être séparée par une bordure ronde. Il n'y a pas de décision de prise aujourd'hui pour la remise en double sens pour une période de l'année.
- Covid : l'ARS a proposé que la Tranche sur Mer soit un centre permanent de vaccination, la mairie n'a pas encore donné sa réponse, si c'est favorable le centre sera au pôle culturel.
- Les vœux sont annulés du fait de la situation sanitaire.



■ MÉDECINS :

Nous étions dans un classement avant l'arrivée du dernier médecin qui nous permettait d'obtenir des subventions de l'ARS. Nous avons été déclassés par l'ARS, la maladie d'un médecin nous a remis normalement dans un classement qui nous permettrait d'avoir de nouveau des aides. Mais le déclassé est acté pour 3 ans et l'ARS ne veut rien entendre.

La commune va donc acheter le cabinet médical et prendra en charge les coûts de fonctionnement, afin de favoriser l'arrivée d'autres médecins. Le loyer sera alors attractif. De ce fait, le médecin qui devait partir reste un an de plus et celui qui ne devait pas rester, reste et cherche à acheter une maison sur la tranche.



- Le 30 décembre 2021 il y aura un feu d'artifice au niveau du ponton offert par les commerçants.
- En 2026, le système des ordures changera, cela ne sera plus sur les impôts mais à la réalité de l'utilisation et il y aura une carte pour la déchetterie.
- Pour l'appartenance à la com com Sud Vendée Littoral, c'est Mr le Sénateur Retailleau qui décidera. Nous apportons 38% du budget, sans nous la com com ne survivra pas. Celle-ci a un contrôle de la cour des comptes.

La seule solution (sans attendre l'aval des politiques), c'est de fusionner avec une autre commune. Avec Angles cela n'a pas été possible et on veut se rapprocher de Longeville donc du Talmondais.

- Le projet d'un golf derrière le Monsieur Bricolage est toujours d'actualité.

Le PV de l'assemblée générale du 14 août dernier et la nouvelle liste des membres du bureau et conseil d'administration sont disponibles sur le site interne : apgclem.com

